

FLOOD HAZARD AND REGULATION MAP
SHIRLEY'S BROOK
CARTE DU RISQUE D'INONDATION ET DE RÉGULATION

Regulatory Floodplain / La Crue Régulatrice

Regulation Limit / Limite Réglementaire

Contours / Courbes

Cross Sections / La coupe transversale

Cross Section Number

47919

130.2

Nombre de la coupe transversale

Regulatory Flood Elevation (m)

Niveau de la crue regulatrice (m)

INDEX CONTOUR INTERVAL 2 METRES
WITH 0.5 METRE INTERMEDIATE CONTOUR
NORTH AMERICAN DATUM 1983 (CSRS)

COURBES DE NIVEAU PRINCIPALES DE 2 MÈTRE
AVEC COURBES DE NIVEAU INTERMÉDIAIRES DE 0.5 MÈTRES
SYSTÈME DE RÉFÉRENCE GÉODÉSIQUE NORD-AMÉRIQUE 1983 (CSRS)

GENERAL INFORMATION	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Vertical Datum: CGVD28	Niveau de référence vertical: CGVD28
Horizontal Datum: North American 1983 (CSRS)	Niveau de référence horizontal: Nord-américain de 1983 (CSRS)
Map Projection: Universal Transverse Mercator Projection	Projection cartographique: Projection de Mercator transverse universelle

SHEET INDEX / TABLEAU D'ASSEMBLAGE

Note: The regulation limit represents all areas regulated under the Conservation Authorities Act, Section 28, Ontario Regulation 41/24. The regulation limit is defined as a buffer around all flooding hazards, erosion hazards, and wetlands. These areas are regulated in an effort to maintain the vitality of our watersheds while also protecting lives and property from natural hazards.

Remarque : La limite réglementaire représente toutes les zones réglementées en vertu de la Loi sur les offices de protection de la nature, article 28, Règlement de l'Ontario 41/24. La limite de régulation est définie comme une zone tampon autour de tous les risques d'inondation, d'érosion et de zones humides. Ces zones sont réglementées dans le but de maintenir la vitalité de nos bassins versants tout en protégeant les vies et les biens contre les risques naturels.

REVISIONS		
No.	Description	Date
1	Public Review	October 25, 2017
2	Board Approval	December 6, 2017
3	Revision - Maps # 7, 9, 10	November 20, 2025

LICENSED PROFESSIONAL ENGINEER
J. CUNDERLIK
100090561
20/11/2025
PROVINCE OF ONTARIO

Date Expired: 2025-11-20

This map and the associated information displayed are to be used for general illustrative purposes only. Although best efforts have been made to create accuracy, due to the complex and extensive nature of the data, all representations and/or information provided herein are approximate and to be verified by user. The user hereby acknowledges that this map is not intended for true and accurate navigational purposes and hereby accepts and assumes all inherent risks associated with the use of this map.

This map is produced in part with data provided by the Ontario Geographic Data Exchange under License with the Ontario Ministry of Natural Resources and the King's Printer for Ontario, 2025

Aerial Imagery © DRAPE 2024
Digital Elevation Information © City of Ottawa 2025

Cette carte et les renseignements connexes qui sont affichés sont fournis à titre d'exemple général seulement. En dépit de tous les efforts consentis pour en garantir l'exactitude, les représentations ou renseignements que l'on trouvera ici demeurent approximatifs du fait de la nature complexe et de l'étendue des données, et doivent donc être vérifiés par l'utilisateur. L'utilisateur reconnaît par la présente que cette carte n'est pas conçue pour une navigation exacte et vérifiable, accepte et endosse les risques connexes associés à son utilisation.

Cette carte a été en partie réalisée à l'aide de données fournies par le Groupe d'échange de données géospatiales en Ontario, en vertu d'un contrat de licence passé avec le ministère des Richesses naturelles et l'Imprimeur du Roi pour l'Ontario en 2025

Images aériennes © DRAPE 2024
Données à tim triques numériques © Ville d'Ottawa 2025